



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité



ENP
2021

Enquête
Nationale
Périnatale

Si vous accouchez entre le 15 mars et le 6 juin 2021

**Vous serez contactée
par une sage-femme enquêtrice
à la maternité** pour vous interroger
sur votre grossesse, votre accouchement
et votre bébé.

**Vous serez de nouveau contactée
deux mois après votre accouchement,**
par internet ou par téléphone, pour avoir
de vos nouvelles et celles de votre bébé.

**Pour avoir une vision globale
de la santé périnatale,** vos données
de l'assurance maladie
et celles de votre bébé
seront également
utilisées.

Merci pour votre participation à cette enquête qui permettra d'améliorer
la qualité des soins. Vos réponses seront traitées de façon confidentielle.

L'Enquête Nationale Périnatale est réalisée dans toutes les maternités
et les maisons de naissance en France.

Pour plus d'informations, <https://enp.inserm.fr>



STATISTIQUE
PUBLIQUE

La DREES fait partie
du Service statistique
public piloté par l'Insee.

Instituts
thématiques
Inserm
Institut national
de la santé et de la recherche médicale

Drees
Direction de la Recherche, de l'Évaluation et de la Statistique

Santé
publique
France

ars
Agence Régionale de Santé
Martinique